

Fribourg au secours de Zurich (1804) [suite et fin]

Autor(en): **Ducrest, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

XVII^{me} Année

N^o 1

Janvier-Février 1929



Société d'histoire du canton de Fribourg

RÉUNION

*Jeudi 31 janvier 1929, à 14 heures 15
aux Archives de l'Etat (Augustins).*

ORDRE DU JOUR :

1. M^{lle} J. Niquille, D^r ès-lettres : Jeux et joueurs dans l'ancien Fribourg.
2. M. l'abbé A. Collomb : Un récit latin inédit des troubles du 6 janvier 1847.
3. Communications du comité.

Le Secrétaire :

B. DE VEVEY, avocat.

Le Président :

D^r G. CASTELLA.

FRIBOURG AU SECOURS DE ZURICH (1804)

par M. l'abbé F. DUCREST.

(Suite et fin)

Je n'ai pu retrouver les noms des hommes de la compagnie fribourgeoise qui prit part au combat du 28 mars : mais seulement les noms des officiers. Au combat du Bocken, ils étaient : les quatre officiers, le Père aumônier et 94 sous-officiers et soldats, 14 n'y assistèrent pas.

Les compagnies bernoises qui assistèrent au combat furent d'abord :

Officiers d'état-major du bataillon Kirchberger: le colonel Kirchberger, l'aide-major Louis Wurtemberg (gravement blessé), le tambour-major Jean Meunier de Coppet (Vaud); le porte-drapeau Jordan de Berne; les chirurgiens Frédéric Lutz et Kies, le quartier-maître Frantz Lerber. 15 musiciens de Madiswyl et de Melchnau, puis *la Ire compagnie* (capit. de Goumcœns, lieutenant de Werth, sous-lieutenant de Büren et May = 4 officiers et 92 hommes; la *3^{me} compagnie* (cap. Gabriel de Luternau de Berne, lieutenant Samuel Ris, sous-lieutenant Louis de Tscharner = 3 officiers, 92 hommes); la *5^{me} compagnie* (cap. Frantz de Graffenried, de Gerfensee, de Berne, lieutenant Albert de Wattenwyl de Diesbach, de Berne, sous-lieutenants Frédéric de Fischer de Berne et Victor Hopf d'Erlach, = 4 officiers et 97 sous-officiers et soldats. Les Bernois eurent donc au combat 15 officiers et 283 sous-officiers et soldats, sans compter les musiciens (15 et l'Etat-major, 8 officiers).

Les Zurichois eurent aussi au combat 16 officiers et 304 sous-officiers et soldats: soit les compagnies Salomon Hirzel de Zurich, Franz Hausherr de Wipkingen et Henri Bleuler d'Uster.

Les Argoviens, une compagnie (cap. Jean Schmiel de Leibstadt, lieutenant Joseph Frey de Gundentschwyl, tué, remplacé par Charles Brentano de Laufenburg, sous-lieutenant Adolphe Peter de Gundentschwyl et Charles Seunde Baden, l'aumônier d'Argovie le Père Furrer pas au combat, = 5 officiers et 112 hommes au combat.

Mais revenons à Zurich. La commission extraordinaire de cinq membres nommée par le landamman de la Suisse n'a pas attendu le retour des colonnes du commandant Ziegler pour demander de nouveaux renforts à Berne. Le 31 mars, un nouveau bataillon entre en ville, sous la conduite du lieutenant-colonel Victor de Gibelin de Soleure; il comprend deux compagnies bernoises, une de Soleure, une

de Bâle et une d'Argovie. Les autres gouvernements cantonaux ne sont pas moins zélés: huit ou dix jours après les combats du Bocken, Ziegler dispose d'une armée d'environ 3700 hommes disposés en six bataillons: Kirchberger, Holzhalb, de May, de Gibelin, de Lucens et Abyberg. Ziegler est assisté, dès le 30 mars, de deux brillants officiers d'état-major, le colonel Müller, de Schwytz et le lieutenant-colonel Hünerwald, de Lenzbourg.

Ces importants renforts lui permettent d'organiser contre les rebelles une seconde expédition qui doit aboutir à l'occupation complète de toutes les régions en révolte. Le 3 avril, trois colonnes se remettent en marche: la première, sous les ordres du colonel Kirchberger et de Ziegler lui-même, se dirige sur le territoire d'Albis, Heisch, Hausen et Cappel: la seconde, sous les ordres du colonel Holzhalb, sur Kilchberg, Brendlikon et Thalwyl, la 3^{me} sous les ordres du colonel de Gibelin, sur Ruschlikon et Luder-Ætikon. Toutes ces troupes avancent sans coup férir jusqu'au foyer même de l'insurrection, Horgen, Wädenswil, Richterswil. Toute la contrée est occupée sans aucune résistance: le plus grand nombre des rebelles ont passé en barques, sous la conduite de Willi, dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, sur la rive droite du lac.

Partout les habitants sont rigoureusement désarmés; plusieurs rebelles tombent aux mains des soldats des colonnes fédérales; ils sont garrôtés et emmenés à Zurich, dans les prisons de Wellenberg. Des insurgés, démoralisés par les combats du 28 mars, beaucoup sont rentrés dans leurs foyers; d'autres continuent l'agitation sur la rive droite du lac et s'efforcent de secouer la torpeur des habitants. Des renforts, il est vrai, sont arrivés à Willi de divers côtés, entre autres 150 hommes environ des districts d'Affoltern et de Knonau. Mais l'indécision, le manque d'entente entre les chefs, surtout entre Willi et son rival Jacques Hanhart de Pfäffikon, la blessure même de Willi qui l'empêche de se transporter facilement d'un lieu à l'autre, la résistance d'un grand nombre de communes des deux rives

du lac à tout soulèvement, malgré des promesses contraires, malgré les énergiques proclamations de Willi et de son secrétaire, le musicien Conrad Hauser: tout cela déconcerte de plus en plus les rebelles. Les chefs ont beau se démener pour obtenir des renforts plus considérables: ils se heurtent à l'opposition des populations qui ont peur des rigueurs de la répression gouvernementale. Bon nombre d'entre eux sont du reste bientôt faits prisonniers.

Après avoir, les 3, 4, 5 et 6 avril, occupé, désarmé et pacifié entièrement la rive gauche du lac, les contingents du commandant Ziegler passent sur la rive droite et le quartier général se transporte de Wädenswil à Stäfa. C'est à Stäfa que le 7 avril, le lieutenant Gatschet, de la compagnie Zeerleder des carabiniers bernois, découvre, caché dans de la paille, l'intrépide chef des rebelles, Willi le cordonnier: depuis deux jours, il était caché chez l'un de ses amis, souffrant encore de la blessure reçue au Bocken le 28 mars. L'autre chef, particulièrement dangereux, Jacques Schneebeli, avait été arrêté quelques jours auparavant à Schindellegi par le major Wittenbach; Häberling s'était fait prendre aussi, avec quelques autres de ses subalternes.

Dans sa séance du 2 avril, le Petit Conseil de Fribourg décide d'envoyer une circulaire à tous les lieutenants du gouvernement dans le canton. Les événements de Zurich ont donné lieu à des bruits absurdes que des malveillants colportent dans le pays et que l'ignorance et la crédulité accréditent. Il faut étouffer ces bruits mensongers, désabuser le public et le prémunir contre les insinuations des perturbateurs. Il faut que les lieutenants de gouvernements donnent la plus grande publicité possible aux bulletins officiels que l'Etat leur enverra régulièrement.

Le 7 avril, le landamman de la Suisse établit pour juger les principaux coupables, un tribunal militaire spécial, constitué sur les bases fixées par la commission militaire établie à la Diète de Fribourg l'année précédente.

Le Grand juge président en était: M. le commissaire

de Mutach, de Berne, et comme 2^{me} capitaine, y figurait Pierre de Ræmy, de Fribourg.

Ce tribunal se réunit, le 16 avril à l'abbaye de la Mé-sange à Zurich et procéda à l'interrogation des principaux prisonniers : Willi, Schneebeli, Häberling, Hanhart et Grob.

Le 25 avril a lieu une séance solennelle pour décider de leur sort. Jean-Jacques Willi, âgé de 31 ans, cordonnier, père d'un enfant, est condamné à la peine capitale ; Jacques Schneebeli, d'Affoltern, ancien président de tribunal, âgé de 48 ans, marié, père de deux enfants, condamné aussi à avoir la tête tranchée ; Henri Häberling, de Knonau, âgé de 40 ans, père de trois enfants, condamné, eu égard à son repentir et à certaines circonstances atténuantes, non à la décapitation, mais à être fusillé ; Jean-Jacques Hanhart, de Pfäffikon, âgé de 26 ans, non marié, ancien capitaine des troupes helvétiques, est condamné à la prison perpétuelle ; Jean-Ulrich Grob, de Knonau, âgé de 42 ans, marié et père de trois fils et d'une fille, de profession vétérinaire, est condamné aussi à la prison perpétuelle. A 2 h. de l'après-midi seulement, les jugements sont rendus et la baguette rompue sur les condamnés à mort. Dès le grand matin déjà, sur le Münsterhof, le corps franc de Zurich a pris les armes ; les contingents de Berne, Fribourg et d'Argovie sont prêts à accompagner les délinquants aux lieux destinés à l'exécution de la sentence. Willi et Schneebeli sont conduits au lieu ordinaire des exécutions. Willi s'avance avec modestie en murmurant des prières ; Schneebeli marche avec une parfaite indifférence et un air braveur ; on ne peut lui arracher aucune prière. Les deux patriotes montent sur l'échafaud ; le glaive de justice les frappe l'un après l'autre. Quant à Häberling, on le conduit au Kraevel sous escorte militaire. Il se montre ferme et courageux, et prie avec ferveur. Six militaires, tirés des trois contingents, bernois, fribourgeois et argoviens sont commandés pour l'exécuter. Il est fusillé ; deux balles l'atteignent au cerveau, une au cou, deux dans la poitrine. Justice est faite.

Nous avons vu comment la compagnie fribourgeoise, partie de Fribourg le 22 mars, arrivée à Zurich le lundi 26, se distingua le surlendemain dans les combats autour de Horgen, entre autres au combat près de la villa du Bocken. La bravoure de nos troupiers est signalée dans trois lettres adressées par le gouvernement zurichois à celui de Fribourg, l'une du 24 mars, la seconde du 3, l'autre du 5 avril, et dans deux lettres adressées au Petit Conseil de Fribourg par le commandant en chef des troupes fédérales accourues au secours de Zurich, le colonel commandant Ziegler. Elles font toutes le plus bel éloge de la conduite de nos soldats, soit au feu contre les rebelles, soit lors du désarmement des régions révoltées, soit pendant le temps qu'elles logèrent à la caserne de Zurich, où chez les particuliers. Toutefois, l'ennemi réussit à faire à la compagnie fribourgeoise cinq prisonniers, qui furent conduits à Wädenswil. C'est là qu'un des principaux chefs des rebelles, le capitaine Jacques Hanhart de Pfäffikon, les trouva, au Gesellenhaus, le soir du 29 mars. Hanhart, qui avait été capitaine dans les troupes helvétiques, reconnut, parmi les cinq Fribourgeois un ancien soldat de sa compagnie. Il leur paya quelques bouteilles de vin : mais il fut pour cela un instant mal vu par les patriotes de Wädenswil et les compagnons de Willi. Les cinq prisonniers furent renvoyés à Zurich au bout de quelques jours : les patriotes les avaient complètement dévalisés.

En outre, la compagnie fribourgeoise eut neuf déserteurs : deux frères Michel, et les nommés Lacroix, Bæriswyl, Louis Weroz, Wæber, Augustin Meunier, Georges Bersier et Jean Rotengarten.

Le plus compromis d'entre eux était le nommé Bæriswyl. Il était accusé d'avoir, lors de son passage avec ses compagnons dans le canton de Berne, entre autres, à Schwarzenbourg, et à son arrivée à Fribourg, proféré de mauvais propos contre le gouvernement, d'avoir dit qu'on avait envoyé les Fribourgeois à la boucherie. Bæriswyl fut interrogé, on fit une enquête, à Fribourg et à Berne ; il

nia tout. Il n'en fut pas moins condamné, avant même le résultat de l'enquête bernoise, non pas seulement à 48 heures de prison, mais à 8 jours, et menacé d'être traduit devant le tribunal allemand par voie de police correctionnelle. Le landamman de la Suisse s'était beaucoup inquiété de tous ces déserteurs et avait ordonné contre eux des mesures sévères. L'enquête bernoise déclara que les déserteurs fribourgeois avaient, dans le canton de Berne, proféré des propos malsonnants, débité des nouvelles vagues, il est vrai, mais affligeantes. Cependant, les propos tenus ne paraissaient pas être de nature à le faire traduire devant un tribunal criminel. Bæriswyl fit donc ses huit jours de prison : à sa sortie, il fut condamné encore à garder les arrêts dans la ville, en attendant d'être dégradé lors du retour de la compagnie fribouregoise.

Celle-ci resta dans le canton de Zurich jusqu'au lundi 30 avril. Elle fit d'abord partie du 1^{er} bataillon, bernois, Kirchberger, puis du 2^{me} bataillon zurichois, Holzhalb, et enfin du 3^{me} bataillon argovien, de May.

Le capitaine de Ræmy tenait le Petit Conseil, par des rapports fréquents, au courant des événements qui se passaient et des opérations militaires auxquelles ses hommes participaient. C'est ainsi que nous savons que le 8 avril, nos compatriotes se trouvaient à Uttikon occupés au désarmement des insurgés. Aucune des lettres, aucun des rapports du capitaine de Raemy ne nous a été conservé, malheureusement, pas plus que les lettres du landamman de la Suisse, du gouvernement zurichois ou du commandant Ziegler. Nous n'avons plus qu'un court résumé de ces lettres et rapports dans le manual du Petit Conseil, ainsi qu'une lettre du gouvernement de Zurich et une du commandant Ziegler, imprimés dans les bulletins officiels envoyés aux lieutenants du gouvernement. Il fallut, dans le courant d'avril, remplacer certains soldats de la compagnie fribouregoise, ouvriers ou gens de métier, hommes mariés ou pères de famille dont la longue absence pouvait être préjudiciable à leurs parents ou enfants. Le 12 avril, trois hommes

partent pour Zurich, M. Girard, le sergent canonnier Blanc qui devait conserver son grade dans la compagnie de Ræmy, et le soldat Hochstätter. Le gouvernement fribourgeois avait fait appel, dans tout le canton, à des volontaires. Il en vint 18 seulement. Au dire du Petit Conseil, cette indifférence devait être attribuée au défaut total d'organisation militaire cantonale plutôt qu'à un manque de bonne volonté. Certaines communes de la Gruyère, entre autres Charmey, ainsi que la commune de Guin, s'étaient au contraire particulièrement bien montrées. Ces 18 volontaires étaient : Joseph Gabriel d'Attalens, Joseph Beaud d'Albeuve, Colin Jaquet d'Estavanens, Remi, Bugnet, Tercier et Overney de Charmey, un de Grandvillard, un de Montbovon, Peter Jungo, Joseph Brulhart, Joseph Schneuwly de Guin, Macherel, Giko, Schorro, Zosso, Spielmann et le sergent Comte, de la caserne (ce dernier devait aussi conserver son grade à Zurich). Ces 18 hommes se présentèrent à Fribourg le lundi 16 avril, les plus éloignés, le 17 au matin ; ils en repartirent le 20 avril.

Pendant tout le temps de l'absence du contingent, le gouvernement fit distribuer des rations de vivres aux femmes des soldats qui étaient sous les armes.

Outre les avances faites au capitaine de Ræmy, à son départ, le Petit Conseil lui envoya encore une lettre de change de 800 livres de Suisse pour lui permettre de faire les dépenses les plus urgentes et en particulier la solde de ses hommes. La compagnie comprenait 4 officiers, outre l'aumônier, un sergent-major, dont la solde était de $7\frac{1}{2}$ batz par jour, un fourrier à 6 batz, 4 sergents à 5 batz, un frater et 8 caporaux à 4 batz. C'est l'organisation et la solde qui avaient été fixées par la commission militaire à la Diète de Fribourg, l'année précédente. Quant aux quelques sous-officiers surnuméraires que Ræmy pouvait encore avoir dans sa compagnie, ils gardent leur grade et leur rang, et l'excédent de leur solde devait être mis sur le compte de l'Etat. Celui-ci ne voulait pas se montrer chiche vis-à-vis

de ses braves enfants qui lui faisaient tant d'honneur en pays zurichois.

Les 18 volontaires arrivaient à Zurich le 24 avril, la veille de l'exécution des trois chefs des rebelles. M. le capitaine de Ræmy laissa partir, munis de leur feuille de route, plus d'hommes qu'il ne venait d'en recevoir. L'effectif du contingent fut réduit à 90 hommes environ. Cela n'avait pas grand inconvénient puisque les troupes étaient complètement apaisées et que la compagnie fribourgeoise était partie avec l'effectif de 117 hommes, outre les 4 officiers et l'aumônier et qu'elle s'était maintenue toujours au nombre de plus de 100 hommes, malgré les neuf déserteurs, les deux morts et les trois blessés dont deux, du reste, ne tardèrent pas à être guéris et à rentrer dans le rang.

Après l'exécution des trois principaux chefs des rebelles, le 25 avril, en effet, le landamman de la Suisse avait, vu la cessation complète des troubles, dissous le tribunal militaire fédéral et autorisé le retour dans leur canton de la moitié des 3700 hommes qui se trouvaient alors dans le canton de Zurich: les premières troupes accourues devant être les premières aussi à repartir. Le contingent fribourgeois se mit en route le lundi matin, 30 avril: il fut, avant son départ, harangué et chaleureusement remercié par le conseiller Hirzel. Les quatre compagnies bernoises de Luternau, de Graffenried, St rchi et de Gingins partirent le lendemain. Ce fut le conseiller et ancien trésorier Escher qui fut chargé de leur faire le discours d'adieu.

Le Petit Conseil avait ordonné qu'on fit à nos braves troupiers une réception solennelle. Le contingent quitta Zurich le lundi 30 avril et rentra à Fribourg, le samedi matin, 5 mai 1804. Il fut reçu près du crucifix, devant la porte de Berne, par le commandant de place, M. Henri de Villard, fit son entrée en ville aux sons entraînants de la musique militaire et fut harangué et chaleureusement félicité et remercié sur la place d'armes (soit place de Notre-Dame) par le capitaine-général des troupes fribourgeoises, Nicolas de Gady, nommé à ce poste depuis un mois à peine.

La troupe reçut, ce jour-là, indépendamment des étapes ordinaires, une haute paye d'un franc par homme. En même temps, M. le capitaine général fut autorisé à donner un repas aux officiers du contingent et aux officiers du corps de volontaires de la garde d'honneur de la Diète de Fribourg l'année précédente.

Quelques jours après son retour, le Petit Conseil prévient le capitaine de Remy qu'il doit constituer sans retard un petit conseil de guerre tiré de sa compagnie afin de juger les neuf déserteurs qui avaient quitté le contingent à Zurich. Ce petit conseil fut composé du capitaine lui-même, d'un autre officier, de deux sous-officiers, deux sergents, deux caporaux et deux soldats, tous pris dans le contingent et nommés par le capitaine lui-même. Ce conseil se réunit quelques jours après dans la salle du Petit Conseil: il ordonna que tous les déserteurs seraient arrêtés et amenés à sa barre. Tous furent désarmés, destitués et dégradés, rayés de la compagnie des grenadiers, pour avoir manqué à leur devoir envers la patrie.

D'autre part, le gouvernement accorda une première gratification de 64 francs, soit aux parents du soldat Mariotte, tué au combat du Bocken, soit à ceux de Rodolphe Gobet, mort à l'hôpital le 19 avril, des suites des blessures reçues au combat du Bocken. Ces deux soldats étaient fils uniques, et le seul soutien de leurs vieux parents. Un frère du soldat Mariotte était mort déjà l'année précédente, au service militaire dans les troupes helvétiques. Ces deux braves étaient fils de Jean Mariotte, originaire de Gruyères, mais domiciliés à Bulle. Le père était âgé de 60 ans, la mère un peu moins. Tous deux étaient hors d'état de gagner leur vie. Ils avaient dû encore, avant le départ de leur fils, faire de grosses dépenses pour l'habiller et l'équiper. Ils n'ont rien revu de cet habillement et de cet équipement; ils n'ont reçu que la montre de leur fils qu'il avait laissée à Fribourg avant de partir et qui leur a été rendue. Le gouvernement, outre cette première gratifica-



Médaille offerte au capitaine Pierre de Remy, chef du contingent fribourgeois à Zurich.

tion de 64 francs, leur fit, plus tard, une petite rente viagère qui leur allégea leur misère.

Rodolphe Gobet était fils d'André Gobet et d'Elisabeth. Il avait été dangereusement blessé au combat du Bocken, fait prisonnier par les rebelles et dépouillé de tout ce qu'il avait. Le 19 avril, il était mort à l'hôpital de Zurich des suites de ses blessures. Les officiers et camarades, tous assuraient qu'il s'était battu en brave et qu'il était mort en bon chrétien. Fils unique aussi, il était le seul soutien d'un père accablé d'infirmités et d'une mère incapable de gagner sa vie. Lorsque le capitaine Ræmy envoya au Petit Conseil l'acte mortuaire de ce militaire, le gouvernement envoya aux parents une très belle et très élogieuse lettre de condoléances. Ils reçurent eux aussi une gratification de 64 francs et une rente viagère.

Une commission extraordinaire de cinq membres, nommée par le landamman de la Suisse pendant la période des troubles, proposa au Petit Conseil du canton de Zurich de décerner à chaque officier, sous-officier et soldat un témoignage écrit de remerciement et une médaille. Le gouvernement zurichois accepta cette proposition et demanda un projet de médaille à M. Usteri, à Thalegg. Celui-ci l'exécuta avec beaucoup de goût et il fut unanimement adopté. La frappe en fut confiée à M. Mörikofer.

Parmi les médailles destinées au contingent fribourgeois, il en y eut une, en argent, de la valeur de 6 écus, pour le capitaine de Ræmy, en sa qualité de chef de la compagnie fribourgeoise et de membre du Conseil de guerre, 4, de la valeur de 3 écus, pour les autres officiers fribourgeois, 94, de la valeur de 2 florins pour les combattants, et enfin 14, de la valeur de 1 gulden pour les non participants aux divers combats du Bocken.

Ces médailles furent apportées à Fribourg le 7 octobre 1804 par un huissier du gouvernement zurichois.

¹ Nous reproduisons ci-contre la médaille offerte au capitaine de Ræmy, celle-ci porte à l'avert, une colonne acostée de l'écu can-

Le capitaine Pierre de Ræmy les distribua solennellement à ses hommes quelques jours après accompagnées du témoignage officiel de reconnaissance délivré par l'Etat de Zurich. En remerciant M. Lavater, secrétaire d'Etat de Zurich, le 31 octobre 1804, de son envoi, le capitaine de Ræmy ajoutait: «que cette récompense décernée à nos soldats a fait une excellente impression dans tout le pays: «la reconnaissance que nous vous devons n'a d'égal que «l'empressement avec lequel nous accourrions de nouveau «à votre secours, si le cas se représentait de nouveau.»

tonal zurichois, et au verso, la devise: *Bene merenti* au-dessus d'une figure symbolique. En exergue est gravée l'inscription suivante: «Accepit capitaneus Petrus Ræmy, qui duxit copias Friburgenses contra rebelles Turicenses. A. 1804.» Cette médaille est actuellement la propriété de M. Paul de Ræmy, ancien député, petit-neveu du commandant du détachement fribourgeois de 1804.

(La Rédaction.)
